

# La bibliographie, un document normalisé

## 1. Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

C'est l'ensemble des références des documents utilisés tout au long du travail de recherche documentaire. Une bibliographie répond à des normes qu'il convient de respecter.

## 2. Pourquoi une bibliographie normalisée ?

- ❑ **Pour retrouver facilement les documents.** Il est important de pouvoir retrouver facilement les livres, les revues auxquels vous faites référence.
- ❑ **Pour prouver votre honnêteté** car on n'a pas le droit de s'appropriier des textes, des propos qui ne nous appartiennent pas sans en préciser la source (copie exacte entre guillemets).
- ❑ **Pour authentifier et valider les informations** que vous donnez.
- ❑ **Pour permettre d'apprécier vos compétences en recherche documentaire** : variété des supports (revues, sites Internet, livres documentaires...), variété de vos sources (organismes officiels, revues spécialisées, spécialistes...).

Pensez à référencer toutes les illustrations, les extraits musicaux, vidéos...

## 3. Les normes de rédaction :

### ❖ Documents imprimés (norme ISO 690 ou AFNOR Z 44-005, décembre 1987)

#### ✓ Livres

**Nom de l'auteur, Prénom. Titre du livre. (Lieu de publication): Éditeur, année d'édition. (Collection) [le cas échéant, ex. (Que sais-je ; n° 987)] nombre de pages.**

Ex : Breese, Pierre. La propriété intellectuelle (Paris) : Nathan, 2015. 165 pages

#### ✓ Articles de périodiques (revues)

**Nom de l'auteur, Prénom. Titre de l'article. Titre du périodique, date de parution, N°. pages de l'article.**

Ex : Galbaud, Diane. Les animaux peuvent-ils nous soigner ? *Sciences humaines*, juillet-août 2015, n°273, p. 24-27.

#### ✓ Article de dictionnaire ou d'encyclopédie papier

**Titre de l'ouvrage. N° du volume. Lieu de publication : Éditeur, date d'édition. Titre de l'article, pages.**

Ex : *Encyclopaedia Universalis*. Volume 8. Paris : Encyclopaedia Universalis, 2011. Education, p. 188-207.

### ❖ Documents électroniques (norme ISO 690-2 ou AFNOR Z 44-005-2, février 1998)

#### ✓ Article de page Web ou d'encyclopédie électronique

**Nom de l'auteur, Prénom. Titre de l'article. Titre du site. [en ligne]. Date de mise à jour, [Date de consultation]. Disponible sur <adresse du site>**

Ex : Brennetot, Arnaud Une nouvelle carte des régions françaises [en ligne]. 30/09/15. [consulté le 15 octobre 2015]. Disponible sur < <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/regions-francaises> >

#### ✓ Site web

**Nom du site. [en ligne]. Éditeur, date de création du site-[Date de consultation]. Disponible sur <adresse du site>**

Ex : Educasources [en ligne]. SCEREN-CNDP, 2008 – [consulté le 2 octobre 2010]. Disponible sur <<http://educasource.education.fr>>